



## **COMMUNICATIONS AUX MUNICIPALITÉS** **JUIN 2023**

### **Les sujets essentiels du mois**

#### **Collecte des encombrants... « Last call » pour s'inscrire !!!**

Jusqu'au 15 juin, c'est le dernier droit pour s'inscrire à la collecte des encombrants 2023. Rappelons que l'inscription est obligatoire et peut se faire à l'aide du formulaire en ligne au [ridt.ca](http://ridt.ca). Aucune inscription ne sera acceptée après le 15 juin et ce, même si les collectes n'ont pas encore eu lieu.

Certains matériaux sont interdits à cette collecte :

- Les résidus verts (pelouse, feuilles, déchaumage et branches)
- Les matériaux de construction et les agrégats (brique, ciment, terre)
- Les objets trop lourds pour être soulevés par 2 personnes
- Les bouteilles de propane et autres déchets dangereux (peinture, huile, etc...)
- Les sacs ou bacs de déchets.

Voici l'horaire des collectes

- 3 juillet : Biencourt, Lac-des-Aigles, St-Michel-du-Squatec, Auclair, Lejeune et St-Juste-du-Lac
- 4 juillet : Témiscouata-sur-le-Lac, St-Honoré-de-Témiscouata, St-Pierre-de-Lamy et St-Louis-du-Ha! Ha!
- 10 juillet : Packington, St-Eusèbe, St-Jean-de-la-Lande et Dégelis
- 12 juillet : Pohénégamook, St-Athanase, St-Elzéar-de-Témiscouata, St-Marc-du-Lac-Long et Rivière-Bleue

#### **Quelques trucs pour un accès encore plus facile aux écocentres**

Avec le printemps, l'achalandage est à la hausse dans les 4 écocentres du Témiscouata (Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac). Leur mission : offrir un service aux citoyens dans le respect des règles établies et en évitant au maximum l'enfouissement. Les écocentres offrent un accès gratuit et sans limite pour les citoyens.

Voici quelques bons trucs avant de vous présenter à l'écocentre de votre secteur...

- Pensez toujours à vérifier les heures d'ouverture avant de vous déplacer. Aucun dépôt n'est toléré en dehors des heures d'ouverture.
- Pour gagner du temps sur le site, triezy adéquatement vos matières pour éviter le « tout pêle-mêle » et faciliter votre déchargement.
- Pensez sécurité en attachant correctement vos matières pour éviter qu'elles s'envolent lors de votre déplacement.
- Sur le site, respectez les consignes des employés de la RIDT en vous identifiant et en circulant lentement.
- Respectez la propreté du site.

Il est important aussi de rappeler aux résidents des municipalités qui n'ont pas d'écocentre sur leur territoire, qu'ils ont maintenant accès à un service de proximité, soit : un dépôt municipal dans chaque localité qui peut recevoir les résidus verts, déchaumage, branches et quelques résidus domestiques dangereux (RDD) tels, peintures, teintures, huiles, piles, etc... Noter que les dépôts municipaux ne peuvent pas recevoir toutes les matières reçues dans un écocentre. Merci de respecter les consignes affichées sur place. Bon ménage printanier !!!

## L'herbicyclage... vous connaissez ?

Avec le retour des beaux jours, vous voudrez sûrement consacrer plus de temps à l'extérieur et aux loisirs. Alors, pour gagner du temps... Pourquoi pas, l'herbicyclage ! C'est simple et efficace.

L'herbicyclage consiste à laisser l'herbe coupée au sol après la tonte. Cette pratique implique une tonte plus fréquente afin de favoriser la décomposition de la matière sur place. En plus d'être un apport d'éléments nutritifs, les rognures de gazon laissées au sol préservent l'humidité.

Ainsi la pelouse résiste mieux à la sécheresse et aux maladies.

Votre gazon est composé à 80 % d'eau. En le laissant au sol après la tonte, vous étanchez sa soif. En se décomposant, le gazon coupé apporte des éléments nutritifs comme le potassium et l'azote et aide à lutter contre l'invasion de mauvaises herbes et d'insectes.

Le gazon séché peut aussi bien servir de paillis. Lorsque vous le placez autour des arbres. Il stimule la croissance des racines profondes.

Vous gagnerez une belle pelouse en santé ! Et vous sauvez temps et argent en évitant la corvée du raclage et l'achat d'engrais à verdure. Voici comment faire...

- Tondez votre gazon en maintenant une hauteur de 6 à 8 cm afin de conserver l'humidité
- Laissez les rognures de gazon au sol
- Constatez la décomposition du gazon coupé de 3 cm en 48 heures

En résumé, l'herbicyclage c'est plein d'avantages :

- ✓ Permet une économie de temps et d'argent
- ✓ Diminue la quantité de sacs de plastique utilisés pour le ramassage de la pelouse coupée
- ✓ Diminue la quantité d'eau utilisée à des fins d'arrosage
- ✓ Évite l'utilisation de pesticides sur les pelouses
- ✓ Diminue les gaz à effet de serre et les frais liés au transport de ces matières

## Le Témiscouata et le défi du recyclage des tubulures d'érablières

Le Témiscouata est la plus importante MRC productrice de sirop d'érable du Bas-Saint-Laurent avec plus de 300 entreprises acéricoles et quelques 5,5 millions d'entailles.

La collecte de l'eau d'érable, essentielle à la production du sirop, nécessite une quantité importante de tubulures d'érablières qui doivent être renouvelées régulièrement. Au Témiscouata, on estime que chaque année les acériculteurs doivent se débarrasser de 163 tonnes de tuyaux. Heureusement, depuis plusieurs années, la RIDT a mis en place un système de dépôts pour ces tubulures. Ainsi, plus de 1 130 tonnes ont pu être recyclées en différents éléments plastiques dans les 10 dernières années.

Alors que la saison des sucres vient de se terminer et que les acériculteurs de la région sont à laver leurs installations, la RIDT rappelle qu'il est toujours possible de disposer des vieilles tubulures, unions, chalumeaux et raccords en les apportant dans l'un des 4 écocentres (Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac, secteur Cabano.)

Il s'agit d'un service gratuit. Cependant, les tuyaux maître-ligne avec de la broche ne sont pas acceptés.

Les deux types de tubulures 5/16 et maître-ligne sans broche doivent être déposées séparément et être raisonnablement propres, c'est-à-dire, sans boue, peinture, pellicule plastique et autres saletés. Dans le cas contraire, des frais pourraient être imposés.

Actuellement, l'ensemble des tubulures acéricoles reçues dans les écocentres est envoyé vers l'entreprise **Environek** en Beauce qui prend en charge leur traitement pour être recyclé.

Merci à tous les acériculteurs de penser à l'environnement et d'adopter des pratiques de développement durable.

## **Pour aller plus loin, les sujets complémentaires**

### **Encombrants... ou donner au suivant !**

Le réemploi est une valeur importante pour la RIDT. Alors que la collecte des « Encombrants » approche à grands pas, il est bien de se rappeler que certains objets peuvent avoir une deuxième vie.

Vous devez savoir que les objets mis à la rue lors de la collecte des « Encombrants » sont principalement destinés à l'enfouissement.

Avant de les déposer en bordure de rue, posez-vous la question, « Est-ce que cet article est vraiment inutile et irrécupérable ? ». Si non, d'autres solutions s'offrent à vous...

- ✓ Vous pouvez l'apporter dans l'un des 4 écocentres de la région où il pourra être mis de côté pour être redirigé vers la Boutique-Atelier de Livr'Avenir. Par le biais de ce projet préparation à l'emploi (PPE), des personnes en développement d'employabilité sont en mesure de retaper un vieux meuble et de lui redonner son allure d'antan.
- ✓ Vous pouvez aussi apporter directement certains éléments à la Boutique-Atelier ou bien aller y acheter ce dont vous avez besoin. Elle est située au 851, rue Commerciale Nord à Témiscouata-sur-le-Lac. Ses heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.
- ✓ Plusieurs comptoirs de linge ou friperies de la région peuvent aussi les recevoir pour servir directement à des personnes en ayant besoin dans votre milieu de vie. Vérifier avec eux les possibilités avant de vous y rendre car tout n'est pas accepté, selon le cas.
- ✓ Il est également possible de les vendre lors d'une vente de garage et/ou sur Internet pour en tirer un revenu

Il serait bien dommage que certains objets ou meubles soient écrasés dans le camion à déchets et qu'ils finissent à l'enfouissement, alors qu'ils auraient très bien pu avoir une deuxième vie.

Pensez-y ! Vos vieux meubles pourraient faire le bonheur de quelqu'un d'autre en donnant au suivant.

### **Séances d'information sur le compostage domestique.**

Avec le retour de la belle saison, les résidents du Témiscouata seront heureux d'apprendre qu'ils auront une nouvelle chance d'assister à une séance d'information sur le compostage domestique dans leur municipalité.

Animées par le conférencier, François Lamontagne, horticulteur, apiculteur et propriétaire de l'entreprise Lamontagne Ruche, ces séances d'information permettront de se familiariser davantage avec cette méthode de gestion des matières organiques.

Surveillez les communications dans votre municipalité afin de connaître la date, l'heure et l'endroit où aura lieu ce rendez-vous... À ne pas manquer !

Vous pouvez aussi voir ou revoir le document de présentation de la conférence de François Lamontagne, en visitant le site web [ridt.ca](http://ridt.ca) dans la section Trucs et astuces/Visioconférences.

### **Abonnez-vous à notre page Facebook «RIDT Environnement» pour plus d'informations ou visitez notre site [ridt.ca](http://ridt.ca)**

Voici quelques exemples d'autres sujets qui seront abordés sur notre page Facebook prochainement

- Bon coup pour l'environnement –École Les Parchemins de St-Elzéar-de-Témiscouata
- Convocation aux séances d'information sur le compostage domestique

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous...

L'équipe de la RIDT



# Le compostage

Trucs, techniques et avantages

PAR FRANÇOIS LAMONTAGNE,  
horticulteur et apiculteur



REGIE INTERMUNICIPALE DES DECHETS DE TÉMISCOUATA



## Recyclez vos tubulures gratuitement

apportez les dans un écocentre



**Aucune limite** de quantité  
(vérifier l'accessibilité avant, pas de camion accepté sauf à Dégelis)

**Accès gratuit** pour les différents types de tubulures  
aucun tuyau maître-ligne avec broche ou "lynché" (non accepté)

**Accessible pour tous les acériculteurs**

**Séparer les types de tuyaux** 5/16 et maîtres  
(pas besoin d'enlever les unions, chalumeaux ou raccords)

**1-866-789- RIDT (7438)**

	Témiscouata-sur-le-Lac (Quartier Cabano) 854-7318   53, route 232 Est		Squatec 855-5484   90, route 295 Nord		Pohinégamook 893-2571   480, rue du Parc industriel	
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>PÉRIODE ESTIVALE</b>	Fermé	8 h à 12 h 13 h à 16 h	Fermé	13 h à 16 h	8 h à 12 h 13 h à 16 h	8 h à 12 h 13 h à 16 h

	Dégelis et lieu d'enfouissement technique 853-2172   297, route 295					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>PÉRIODE ESTIVALE</b>	13 h à 16 h		8 h à 12 h et 13 h à 16 h			8 h à 12 h

les écocentres sont ouverts l'hiver,  
consultez les horaires sur le site web

[www.ridt.ca](http://www.ridt.ca) • [info@ridt.ca](mailto:info@ridt.ca)